

M A I R I E



ARRONDISSEMENTS
M A R S E I L L E

Marseille, le 17 mars 2022

Madame Frédérique CAMILLERI
Préfète de police
Préfecture de police des BDR
Place Félix Baret – CS 80001

13282 MARSEILLE Cedex 08

LE MAIRE

N/REF. : PB/GR/LC
N° 17414/22/03/00105
OBJET : Dispositif sécurité
Littoral Sud

Madame la Préfète,

Je tiens tout d'abord à vous remercier pour la réunion d'information du 26 janvier 2022 durant laquelle vous nous avez présenté le nouveau dispositif de sécurité que vous souhaitiez installer sur le littoral pour la période estivale.

J'ai bien noté que :

- Les policiers présents sur les postes de secours des plages jusqu'en 2021 seront désormais affectés à d'autres missions.
- Une BST de 50 agents sera créée et que, pour le secteur me concernant, 3 équipages seront présents entre la base nautique du Roucas-Blanc et la Pointe-Rouge.
- Cette BST assurera ses missions de 11H à 22H.
- La sécurisation du littoral entre la Pointe-Rouge et Calleonue sera assurée comme les années précédentes par la DSP Sud.

Cette nouvelle organisation, selon votre exposé, serait de nature à améliorer l'efficacité de vos services et à renforcer la sécurité.

C'est une préoccupation prioritaire pour les habitants des quartiers du bord de mer et la très forte fréquentation du parc balnéaire, du secteur de la Pointe-Rouge et du littoral jusqu'à Callelongue, réclame effectivement une adaptation des moyens pour faire face à la situation.

Je m'interroge néanmoins sur les points suivants :

Solde net des fonctionnaires de la PN sur ce secteur

Pouvez-vous me confirmer que les 3 équipages prévus s'ajouteront aux effectifs déployés par la DSP Sud les années précédentes pour sécuriser le littoral du 8ème?

En effet, jusqu'à présent, des équipages de la DSP Sud patrouillaient sur les voies le long du bord de mer. Ils s'ajoutaient aux policiers sur les plages qui assuraient non seulement leur mission de MNS mais également une dissuasion fortement appréciée par les baigneurs.

Si tel est le cas, nous aurions effectivement un solde positif de policiers de la PN sur le site. Pourriez-vous me confirmer cette interprétation ?

Parc Balnéaire

En été, tous les jours, il y a dans et aux abords du parc de presque 50ha, des milliers de personnes.

Il me semble donc nécessaire que la BST patrouille principalement dans le parc balnéaire pour garantir la sécurité des plages et arrières plages (altercations, agressions, vente de produits stupéfiants, barbecues, etc) et que dans le même temps, la DSP continue à intervenir sur la voie publique pour les nombreuses infractions de circulation (vitesse, rodéos, stationnement) et autres faits de délinquance.

Pourriez-vous me confirmer que la BST n'assurera pas seule l'ensemble des missions de sécurisation des plages, arrière-plages et des voies publiques depuis le David jusqu'à la Pointe-Rouge?

Plage de la Pointe-Rouge

Ainsi que je l'avais évoqué lors de notre rendez-vous du 21/09/21, cette plage très fréquentée fait l'objet de tensions régulières entre baigneurs ou avec les restaurateurs.

La présence permanente d'un binôme de la PN en capacité d'intervenir immédiatement était un atout pour la sécurité et surtout pour la dissuasion. C'est une plage très populaire, extrêmement fréquentée, mêlant des personnes âgées habitant le quartier, un public familial mais également un public jeune et parfois turbulent.

Je crains qu'en retirant cet équipage en poste fixe sur la plage, certaines situations ne dégénèrent rapidement avec des capacités d'interventions réduites ou trop éloignées des lieux de tension.

Mise à l'eau et parking de la Pointe-Rouge

Ce sujet est, ainsi que vous l'avez indiqué, une préoccupation importante sur le secteur. Il s'agit d'une délinquance organisée, liée au trafic de stupéfiants. Il s'agit d'un sujet à part entière qui ne me semble pas pouvoir être réglé par des patrouilles à pied ou à vélo.

Ce problème réclame un dispositif spécifique et en capacité à prendre en compte la nature des infractions constatées : menaces verbales et agressions physiques, point de deal, appropriation de la zone par quelques individus très organisés, activités commerciales illégales, etc.

Je souhaiterais que vous puissiez me rassurer sur ce point car de nombreux habitants du quartier ainsi que les usagers de cette mise à l'eau m'ont fait part du climat de violence et d'insécurité.

Pourriez-vous me confirmer que ce point névralgique fera l'objet d'un dispositif adapté ?

Secteur Pointe Rouge à Callelongue

Dans la journée, sur cette route sur-fréquentée l'été, nous avons à faire face à des situations parfois très tendues car les conditions de circulation et de stationnement, les excès de vitesse ou les rodéos provoquent régulièrement des altercations entre usagers, mettent en danger les promeneurs et les cyclistes réduisent l'accessibilité aux services de secours du SAMU ou du BPPM.

Dans la soirée et la nuit, les parkings tout le long de cette route (Bonne Brise, Bain des Dames, Montredon, Mauvais Pas, Napoléon) sont l'occasion de free-party occasionnant de nombreuses nuisances : musique, vente et consommation de stupéfiants, rodéos, feux d'artifice, vols à la roulotte, etc.

Il est indispensable que la tranquillité publique puisse être rétablie sur ce secteur du littoral de jour comme de nuit.

Pourriez-vous m'indiquer ce que vous envisagez sur ce secteur qui réclame une attention particulière ?

Par ailleurs, début 2021, vous nous aviez sollicité pour vous proposer l'implantation de nouveaux radars sur les axes les plus accidentogènes.

Pourriez-vous m'indiquer si des décisions ont été prises et si ces dispositifs pourront être installés avant l'été ?

Ce serait une mesure particulièrement appréciée par tous les riverains car la vitesse excessive est une source permanente d'inquiétude et de danger.

Je vous remercie par avance de vos réponses et précisions car la sécurité et la tranquillité publique sur le littoral Sud font partie des plus fortes demandes des habitantes et habitants de nos quartiers.

Restant à votre disposition,

Je vous prie, Madame la Préfète, d'agréer mes respectueuses salutations.



Pierre BENARROCHE